



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs VÉTÉRAN par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP – CD 22 PJP

Division + Groupe :

CDC-V 2D

Date : mar. 15 mai 18

Lieu : LANNION

A	Equipe n° : 2	A
Club : LANNION		

B	Equipe n° : 4	B
Club : PLOUFRAGAN		

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
UNVOAS NAELICE	2220159	

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
LE ROUX Jean Claude	2255001	

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
UNVOAS MARIE ALICE	2220202		1
UNVOAS NAELICE	2220159		2
BONNIEC JACKY	2217067		3
NEDELEC YVON	2220153		4
ROULIER JEAN CLAUDE	2220959		5
CULAS ANDRE	2220019		6
VOISIN MICHEL	2221301		7
			8

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		
BOSCHER Anne Marie	2255110		
KERBOEUF Annick	2255214		
ROUARD Jean Claude	2255094		
MARTINEZ Robert	2255004		
BOUGEARD Jean Daniel	2255286		
ARNOULD Pierre	2264055		
LE ROUX Jean Claude	2255001		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ		
NOM + Prénom	n° licence	

ARBITRE		
NOM + Prénom	n° licence	
MEJEAN Olivier		

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO – 06 80 68 95 17 / Roland PYRON – 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A LANNION 2 A B PLOUFRAGAN 4 B

19
20
21
22
23
24
27
37

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	UNVOAS MARIE ALICE	12	1-0		1	BOSCHER Anne Marie	13	0-2
2	BONNIEC JACKY	13	2-0		2	ROLLAND Jean Claude	0	0-2
3	VOISIN MICHEL	13	2-0		3	MARTINEZ Robert	3	0-2
4	CULAS ANDRÉ	7	1-0		4	BOUGEARD Jean Daniel	13	0-2
5	UNVOAS MAURICE	5	2-0		5	ARNOULT Pierre	13	0-2
6	ROULLIER J. CLAUDE	13	2-0		6	LE ROUX Jean Claude	8	0-2
S/TOTAL PTS >			6		S/TOTAL PTS >			6

10
12
14

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	BONNIEC JACKY	13	4-0		1	KERBOEUF Annick	9	0-2
2	VOISIN MICHEL				2	BOUGEARD Jean Daniel	9	
3	CULAS ANDRÉ	9	1-0		3	BOSCHER Anne Marie	13	0-4
4	NEDELEC YVON				4	LE ROUX Jean Claude		
5	ROULLIER J. CLAUDE	6	1-0		5	ARNOULT Pierre	13	0-4
6	UNVOAS MAURICE				6	MARTINEZ Robert		
S/TOTAL PTS >			4		S/TOTAL PTS >			8

5
7

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	UNVOAS MARIE ALICE	13	6-0		1	BOSCHER Anne Marie		
2	BONNIEC JACKY				2	KERBOEUF Annick	4	0-2
3	VOISIN MICHEL				3	BOUGEARD Jean Daniel		
4	NEDELEC YVON				4	ARNOULT Pierre		
5	ROULLIER J. CLAUDE	6	1-0		5	LE ROUX Jean Claude	13	0-6
6	UNVOAS MAURICE				6	ROLLAND Jean Claude		
S/TOTAL PTS >			6		S/TOTAL PTS >			6

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 16 A B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 20 B

Gagnante : Équipe n° 4 du club de PLOUFRAGAN	Match Nul
Perdante : Équipe n° 2 du club de LANNION	

Signature Capitaine Équipe A:

Signature de l'Arbitre: MEJEAN Olivier

Signature Capitaine Équipe B:

RÉSERVES: RAS.

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent de la CDV (ou le délégué s'il a été désigné) les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail) une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs VÉTÉRAN par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE	
CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy	CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP – CD 22 PJP	Division + Groupe : CDC V 2 D
-------------------------------------	-------------------------------

Date : 15-05-2018	Lieu : LANNION
-------------------	----------------

A Equipe n° : 2 D A
Club : PERROS GUIREC

B Equipe n° : 5 B
Club : LAMBALLE

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
PRAT JOEL	02217199	

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
ROBELET Christian	02253085	

A Composition Équipe A			A		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
DUTHIN Michel	02217140		1	ROBELET christian	02253085
PRAT Joel	02217199		2	HERVE Jean Yves	02234133
FAGGI BRUNO	02217208		3	BRIENS Gilbert	02234150
FAGGI LOÏCK	02217209		4	TOLANDAL Léandre	02234231
FAUCON MARC	02217185		5	THIERRY Benoit	02234171
TELLIER Claude	02217197		6	COINT René	02234054
GUEZOU Michel	02220062		7		
			8		

B Composition Équipe B			B		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
DUTHIN Michel	02217140		1	ROBELET christian	02253085
PRAT Joel	02217199		2	HERVE Jean Yves	02234133
FAGGI BRUNO	02217208		3	BRIENS Gilbert	02234150
FAGGI LOÏCK	02217209		4	TOLANDAL Léandre	02234231
FAUCON MARC	02217185		5	THIERRY Benoit	02234171
TELLIER Claude	02217197		6	COINT René	02234054
GUEZOU Michel	02220062		7		
			8		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ		
NOM + Prénom	n° licence	

ARBITRE		
NOM + Prénom	n° licence	
MEJEAN Olivier		

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :	Responsable : Etienne SYMONEAUX – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com
	Membres : Michel RÉLO – 06 80 68 95 17 / Roland PYRON – 06 76 88 15 44



A PERROS GUIRC'S **B L'AMBALE 5**

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
----	--------------	-------	-----	----	--------------	-------	-----

TÊTES à TÊTES		TÊTES à TÊTES					
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	DUTHIN Michel	13	2-0	1	THIERRY Benoit	8	0-2
2	PRAT Joël	6	2-0	2	HERVE Jean Yves	13	0-2
3	GUZZON Michel	12	2-0	3	ROBELET Christian	13	0-2
4	TELLIER Claude	13	2-0	4	TOLANDAL Landre	11	0-2
5	FAGGI Bruno	10	2-0	5	BRIENS Gilbert	13	0-2
6	FALCON Marc	13	2-0	6	COINT René	4	0-2

DOUBLETES		DOUBLETES					
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	GUZZON Michel	13	0-0	1	COINT René	1	0-4
2	FALCON Marc	13	0-0	2	TOLANDAL Landre	3	0-4
3	FAGGI Bruno	13	0-0	3	BRIENS Gilbert	3	0-4
4	FAGGI Joël	13	0-0	4	HERVE Jean Yves	3	0-4
5	PRAT Joël	13	0-0	5	THIERRY Benoit	11	0-4
6	TELLIER Claude	13	0-0	6	ROBELET Christian	11	0-4

TRIPLETES		TRIPLETES					
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	FAGGI Bruno	13	0-0	1	THIERRY Benoit	3	0-6
2	FAGGI Joël	13	0-0	2	ROBELET Christian	3	0-6
3	GUZZON Michel	13	0-0	3	BRIENS Gilbert	3	0-6
4	FALCON Marc	13	0-0	4	COINT René	12	0-6
5	TELLIER Claude	13	0-0	5	TOLANDAL Landre	12	0-6
6	DUTHIN Michel	12	0-0	6	HERVE Jean Yves	12	0-6

A	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >	30	A	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	6
----------	--------------------------------	-----------	----------	--------------------------------	----------

Gagnante : Équipe	n° 2 du club de	Perros Guirc's
Perdante : Équipe	n° 5 du club de	L'Amble 5

Signature Capitaine Équipe A
 Signature de l'Arbitre
 Signature Capitaine Équipe B

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)
 En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport établi sous Affil Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.
 Le club recevant doit transmettre au référent de la CDV les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
 (ou le délégué s'il a été désigné)
 * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
 * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre
 Référent CDC 22 :
 Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIRC'S - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs VÉTÉRAN par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP – CD 22 PJP

Division + Groupe :

CDC-V 2DDate : **mar. 15 mai 18**Lieu : **LANNION**

A	Equipe n° : 2	A
Club : PLESTIN LES GREVES		

B	Equipe n° : 4	B
Club : YFFINIAC		

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
QUEUREUX Jacques	02257107

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
DURAND Robert	02260121

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
QUEUREUX Jacques	02257107		
TETIOT Yves	02259000		
HOON Jean Luc	02257112		
SAULEAU Claude	02217072		
LEGRAS Michel	02257114		
LE DAMANY Horve	02236083		
LE DAMANY Marie José	02236156		
			8

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		
DURAND Robert	02260121		1
GAUDU ANDRÉ	02245057		2
GÉNY CHRISTIAN	02239020		3
LENROUE JOËL	02260155		4
GOUBEL RENE	02234334		5
DEFORGNE Michel	07813643		6
LEGAUL HERVE	02260283		7
			8

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
MEJEAN Olivier	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : **Etienne SYMONEAUX** – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO – 06 80 68 95 17 / Roland PYRON – 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A PLESTIN LES GREVES 2 A B YFFINIAC 4 B

7
8
9
10
11
12

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	QUEUREUX Jacques	1	2-0		1	DURAND Robert	13	0-0	
2	TETIOT Yves	5	2-0		2	GAUDU ANDRÉ	13	0-0	
3	HUON Jean Luc	5	2-0		3	LENROUE Joel	13	0-0	
4	SAULEAU Claude	13	2-0		4	DEFOLLIGNÉ Michel	5	0-2	
5	LEGRAS Michel	13	2-0		5	GOUBIL RENE	4	0-2	
6	LEDAMANY Hervé	13	0-0		6	LEGAL HERVE	10	0-2	
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >				6

TÊTES à TÊTES

23
24
26

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	TETIOT Yves	8	4-0		1	GAUDU ANDRÉ	13	0-0	
2	LEDAMANY Hervé				2	GENTY CHRISTIAN			
3	HUON Jean Luc	7	4-0		3	DEFOLLIGNÉ Michel	13	0-0	
4	LEGRAS Michel				4	GOUBIL RENE			
5	SAULEAU Claude	9	4-0		5	DURAND Robert	13	0-0	
6	LEDAMANY Hervé				6	LENROUE Joel			
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				12

DOUBLETES

1
3

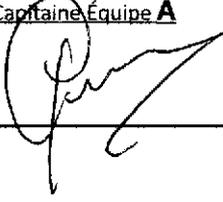
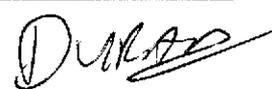
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	TETIOT Yves				1	DURAND Robert			
2	SAULEAU Claude	10	4-0		2	LEGAL HERVE	13	0-0	
3	HUON Jean Luc				3	LENROUE Joel			
4	QUEUREUX Jacques				4	DEFOLLIGNÉ Michel			
5	LEDAMANY Hervé	13	0-0		5	GAUDU ANDRÉ	8	0-0	
6	LEGRAS Michel				6	GENTY CHRISTIAN			
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >				6

TRIPLETES

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 12 A B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 26 B

Gagnante : Équipe **B** n° 4 du club de **Yffiniac** Match Nul

Perdante : Équipe **A** n° 2 du club de **PLESTIN les Greves**

Signature Capitaine Équipe **A**  Signature de l'Arbitre  Signature Capitaine Équipe **B** 

RÉSERVES
→ RAS

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent de la CDV (ou le délégué s'il a été désigné) * les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
Réfèrent CDC 22 : * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre
Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com